

# *info* Châteaubernard

décembre 2015 - N° 6



*Bonnes et heureuses fêtes*

# Les 20 ans de la CAPAC



Le 7 juillet 1995, Joël Monadier fonda la CAPAC, entreprise adaptée à Châteaubernard et commença son activité avec 5 salariés dont 4 reconnus travailleurs handicapés dans 2 secteurs d'activités : l'assemblage et le conditionnement.

Le 11 septembre dernier, la CAPAC fêtait ses 20 ans et organisait une journée découverte sur sa création, son

évolution et sa diversité.

Aujourd'hui, 20 ans après, la CAPAC regroupe : 85 employés dont 61 travailleurs handicapés et 3 nouvelles activités comme la blanchisserie, les liquides factices et la légumerie.

Quel chemin parcouru pour cette petite entreprise familiale qui a traversé la crise économique avec brio. Grâce à son désir d'entreprendre, M. Monadier crée encore des emplois. Lors de son discours, M. Monadier vante de façon très élogieuse les qualités exceptionnelles de ses employés et démontre que les entreprises adaptées ont leur place dans le paysage économique. Il ajoute aussi qu'il faut développer ce concept dans toute la France !

Symboliquement, M. Monadier enfle un tee shirt à 5 couleurs représentant les 5 secteurs d'activités de son entreprise.

L'ambiance conviviale et amicale lors du buffet témoigne du paternalisme sincère de M. Monadier envers ses employés !

Très bon anniversaire à cette GRANDE entreprise et qu'elle serve d'exemple...



**Bon à savoir :** le travail confié à une entreprise adaptée permet aux entreprises de plus de 20 salariés de s'exonérer partiellement de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés



Cognac Entreprise Adaptée

**CAPAC**  
33A, rue de la Commanderie  
16100 CHATEAUBERNARD  
Tél. 05 45 35 98 50  
Fax : 05 45 35 97 92  
Email : contact@capac.fr



Ensemble pour un challenge

- ✓ **Conditionnement**
- ✓ **Fabrication Liquide Factice**
- ✓ **Assemblage**
- ✓ **Blanchisserie**
- ✓ **Légumerie**





- 3 Édito
- 4 Urbanisme Voirie
- 7 Vie associative
- 10 Bien vivre à Châteaubernard
- 11 Centre de loisirs
- 12 Vie scolaire
- 16 Arts, culture, spectacles
- 18 Agenda
- 20 Arts, culture, spectacles
- 23 Chroniques
- 24 Infos pratiques
- 28 Infos municipales
- 31 Commémorations
- 32 Espaces verts

Journal municipal d'informations  
Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51  
Directeur de la publication : Pierre Yves BRIAND  
Rédaction : Comité de Communication  
Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard  
Photos : Mairie Châteaubernard  
Dépôt légal novembre 2015  
Imprimeur : IRO

#### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30  
vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

#### Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent  
sur rendez vous.



L'année 2015 se termine aussi tragiquement qu'elle avait commencé, dans le sang, la consternation et la sidération.

Cent ans après la der des der, nous voilà à notre tour aux prises avec une drôle de guerre. Une guerre où l'ennemi se sent fort parce qu'il ne craint pas la mort.

Aujourd'hui nous sommes en mesure de comprendre ce que vivent les habitants de ces pays où le terrorisme fait la loi.

Nous sommes en mesure de comprendre pourquoi ils tentent de se réfugier dans nos pays espérés protecteurs.

Ce vendredi 13 novembre, notre pays a été attaqué par des fous dangereux.

Aux victimes, à leurs proches, à tous ceux qui sont dans la peine, nous adressons toute la fraternité, tout l'amour dont nous sommes capables.

Gardons nous néanmoins de désigner des boucs émissaires.

Ce n'est ici ni une religion, ni la religion qu'il faut condamner mais la folie furieuse de petits soldats, lâches, imbéciles, pantins manipulés par des fanatiques prétendument religieux mais assurément sans foi ni loi.

Conservons plutôt en mémoire ces moments de notre histoire où des communautés furent martyrisées par des pouvoirs tyranniques trompant la population par des discours populistes.

Veillons à ne pas suivre cette voie aussi simpliste que dangereuse. Ne faisons pas offense aux générations qui nous ont précédés, montrons à nos parents, grands-parents, arrières grands-parents, qu'ils ne se sont pas battus pour rien.

Montrons leur que le gène de la résistance n'est pas perdu. Une résistance humaniste qui s'appuie sur la raison, loin des fantasmes et des excès liés à la douleur, à la colère et à l'émotion, mais qui nous commande de prendre nos responsabilités.

Continuons à vivre, à défendre nos valeurs, notre mode de vie ; de notre attitude dépend notre avenir.

Faisons nôtres ces mots simples déposés à Paris par des anonymes « même pas peur ».

Apportons toute notre confiance et notre soutien à ceux dont la mission est de nous protéger et de lutter contre ces barbares, au péril de leur vie. Ils en ont besoin, ils le méritent.

Noël est là. Pour l'immense majorité d'entre nous, la vie reprend presque son cours. L'occasion de resserrer liens familiaux et amicaux, de conforter liens associatifs et professionnels. Saisissons cette chance.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une fin d'année réconfortante et solidaire. Qu'elle nous apporte à tous l'énergie qui nous permettra de rester vigilants et ambitieux, pour nous, pour notre pays, pour la paix.

Comptez sur mon soutien.

Votre maire  
Pierre-Yves Briand

Pour contacter la rédaction du journal :  
[chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr](mailto:chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr)

# Urbanisme voirie

## Illuminations de Noël

A partir du 7 décembre, notre ville va se parer de ses habits de lumière. Le démontage devrait commencer vers le 6 janvier.



Pas de nouveauté cette année, mais un groupe de travail se réunira en décembre afin d'étudier une nouvelle décoration dans notre cité.

En effet, il nous paraît difficile d'imaginer cette période festive sans les illuminations de Noël.



Cette commission aura pour mission de revoir l'implantation, la durée d'éclairage, la composition des décors lumineux afin de maîtriser au mieux le coût de fonctionnement tout en respectant l'environnement et les nouvelles normes d'installation.

## Nouveaux équipements aux Services Techniques

### Un tracteur

L'acquisition d'un tracteur Iseki remplace un ancien matériel hors d'usage. Ce nouveau tracteur, de 38 cv de puissance, est équipé d'un plateau de 1,52 m de largeur de tonte, d'un bac de récupération de 800 litres.



Sa polyvalence, par son système 3 points, permet d'utiliser les accessoires existants qui s'adaptent facilement, tels que : tondeur - broyeur déporté, préparateur de sol pour semis de pelouse ou de jachère, gyrobroyeur, semoir.

### Véhicule électrique " Peugeot – Partner "

La Ville, soucieuse du respect écologique de l'environnement et du souhait de participer à la diminution de la pollution de l'air, vient d'acquérir ce véhicule utilitaire tout électrique destiné aux services techniques.



- autonomie : 170 km
- trois places assises à l'avant
- partie arrière équipée (normalisée) de casiers pour le rangement de l'outillage et des accessoires.

## Travaux

Dans le cadre du programme de rénovation de la voirie communale, ces travaux ont été effectués en 2015 :

- Cheminement piéton route de Dizedon
- Trottoirs chemin rural de Treillis
- Reprise des trottoirs village de Tout Blanc
- Réalisation des trottoirs avenue de Barbezieux côté pair de la voie ferrée à la rue de Bourgogne
- Réfection du tapis rue de Bourgogne
- Réfection du tapis rue des Landes
- Réfection des trottoirs rue Jean Baluteau
- Reprise du rampant et d'une tranchée rue des Quillettes
- Réfection des trottoirs rue des Groies
- Aménagement rue des Hêtres
- Réfection du trottoir route de Segonzac au droit de But
- Réfection du trottoir route de Segonzac au droit de Renault Truck
- Trottoirs rue Pierre Frugier et rue des Hauts de l'Échassier
- Réfection de chaussée chemin du Breuil
- Réfection de trottoir au 8 rue des Hêtres
- Aménagement des sorties rue Beausite
- Réfection de l'entrée du 40 avenue de Barbezieux

Des travaux ont également été effectués dans les écoles

- Aménagement d'une 3<sup>ème</sup> classe : Maternelle de la Combe des Dames
- Création d'un dortoir à la Maternelle de la Combe des Dames
- Réfection d'une classe à Pablo Picasso

Les travaux de la signalisation horizontale (passage piétons, bande d'arrêt stop, etc.) sont en cours.

### Travaux en cours d'étude :

- Rue des Chênes
- Rue de l'Anisserie
- Rue du Dominant
- Voies Inter-quartiers (Rue de la Doue, Rue Charles de Gaulle).

## Le nouveau cimetière

### Les travaux sont terminés

L'aménagement du nouveau cimetière de la Doue sera terminé en cette fin d'année 2015 comme prévu. Les photos qui illustrent ce texte montrent bien l'importance des travaux réalisés et le détail des parties paysagées : zones en gazon, plantations d'arbres, fleurissement.



La pose de la barrière de fermeture à l'entrée principale est réalisée.



Il faut laisser quelques mois avant son ouverture, afin de permettre au sol de se stabiliser, en

particulier au niveau du parking et des allées intérieures constituées de " mélange terre - pierre " et engazonnés.

" les emplacements pour caveaux "



De plus, la municipalité souhaite compléter la partie disponible de l'ancien cimetière où il reste quelques emplacements de caveaux.



### Les plantations et les fleurissements

" garniture des gabions par 2 arbres haute-tige des arbustes et fleurs "

Toutes les surfaces engazonnées, les plantations d'arbres à l'intérieur des gabions et sur les bordures et l'aménagement des espaces fleuris sont réalisés par les Ets Savariau.

### L'espace cinéraire

#### • Les cavurnes

Cinq existaient ; dix de plus ont été implantées autour du colombarium existant. Une partie du terrain est réservée et pourra recevoir jusqu'à 50 cavurnes, si nécessaire, sur plusieurs années.

#### • Le mur du souvenir

Constitué de moellons jointés, un premier élément offre 8 cavurnes avec chacune une niche qui peut recevoir soliflore



ou objets funéraires. La plaque de fermeture est prévue pour que la famille fasse graver le nom du défunt.

#### • Le jardin du souvenir

Les dispersions des cendres des défunts se feront sur une " rivière de galets " et non plus sur l'espace enherbé qui était utilisé à cet effet.

Deux totems en pierre blanche recevront, par gravure, les noms des défunts dont les cendres y seront dispersées.



" la rivière de galets et les totems ".

# Urbanisme voirie

## Le réseau d'eaux pluviales Avenue d'Angoulême

L'avenue d'Angoulême a connu en septembre et octobre d'importants travaux, occasionnant une gêne certaine à la circulation.

Aujourd'hui, le réseau de collecte des eaux pluviales est en place sous l'avenue d'Angoulême, au grand soulagement des riverains qui attendaient ces travaux depuis de très nombreuses années.

Cet investissement important pour la commune de Châteaubernard (presque 400 000 €) a été rendu possible par l'aménagement du site des Vauzelles, où des bassins d'infiltration et de régulation ont été réalisés.



## Le site des Vauzelles et le complexe aquatique

Sur le site des Vauzelles, les bassins destinés à recueillir les eaux de pluie ont été terrassés et sont dès maintenant opérationnels. La construction



des différents réseaux est en cours, suivra celle de la voie principale qui se dessine déjà.

Concernant le Centre Aquatique, les terrassements assez spectaculaires sont réalisés et les grues nécessaires à la construction du bâtiment sont en place.

Les fondations sont en cours de réalisation et c'est à partir du mois de mars que nous verrons la construction s'élever, jusqu'au mois de juin, date à laquelle l'enveloppe générale du bâtiment devra être terminée.



A noter également la modification de l'accès au site, rue des Vauzelles, par la création d'un mini-giratoire, travaux prévus en tout début d'année 2016.

## Stade Claude Boué

Si depuis la rentrée de septembre, les deux clubs de foot, le SL Châteaubernard et l'UA Cognac ont pris possession des nouveaux terrains, le chantier n'est pas terminé pour autant. Le bâtiment qui abritera vestiaires, bureaux et le club house est en cours de construction. On le voit déjà s'élever entre les deux nouveaux terrains " synthétiques ". Sa mise en service est prévue au cours de l'été prochain.

L'ensemble des installations du " Pôle Foot " de Grand Cognac à Châteaubernard sera donc pleinement opérationnel pour la prochaine saison 2016/2017.



## Les Ailes Cognaçaises



### Aéromodélisme - Vol à Voile - Vol à Moteur.

La Section Aéromodélisme, endeuillée par le décès de M Jean Chevalier - un de ses plus anciens animateurs - continue de former les plus et les moins jeunes, non seulement au pilotage des modèles réduits mais aussi aux techniques de construction et à la mécanique du vol.

La vulgarisation des drones pourrait y trouver là un appui au travers de l'école de pilotage de modèles télécommandés et une formation aux aspects réglementaires.

La Section Vol à Voile est devenue complètement silencieuse au dessus de Châteaubernard suite à la disparition de l'avion remorqueur remplacé par de petits moteurs



escamotables dissimulés à l'intérieur des fuselages des planeurs. C'est l'un des rares Clubs de Vol à Voile de France à utiliser cette technique, et à ce titre, le club de Châteaubernard a déjà formé plusieurs pilotes français à ce nouveau mode de lancement.

La section vol à moteur vient de finir la révision générale de son avion de voyage. Les mécaniciens du club, qualifiés et homologués pour cette intervention, ont remis à neuf l'ensemble de l'avion avec une nouvelle décoration et quelques aménagements de cockpit, dont un nouveau GPS avec cartographie aéronautique intégrée.

Les bâtiments du club viennent de voir leurs façades nettoyées grâce à l'intervention de plusieurs bénévoles. Cette manière de procéder permet de ne pas faire appel aux fonds publics pour des opérations de maintenance des installations à la portée technique et sécuritaire des membres.

N'hésitez pas à venir au Parveau voir évoluer nos appareils et vous entretenir avec nos pilotes qui sont tous des gens passionnés, donc très certainement passionnant. À bientôt !

Les Ailes Cognaçaises, aéro-club de  
Cognac-Châteaubernard  
Le Parveau - Route de Segonzac.  
16100 Châteaubernard.

Tel 05 45 82 13 51  
mail : [aeroclubcognac@yahoo.fr](mailto:aeroclubcognac@yahoo.fr) Web  
[aeroclub.cognac.free.fr](http://aeroclub.cognac.free.fr)



# Vie associative

## SLC Foot

Après 5 mois d'attente, de va et vient entre les différents terrains pour nous accueillir, nous avons enfin repris nos marques depuis le 26 septembre 2015.

Nous avons une belle structure que nous partageons avec le club UA Cognac.

Cette saison nous enregistrons 190 licenciés (dont une quinzaine de dirigeants).



Toutes les catégories sont représentées :

2 équipes de seniors (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> division)

2 équipes U18

1 équipe U15

2 équipes U13

1 équipe U11

25 petits de U6 à U9.

Le club SLC espère continuer dans une ambiance familiale.



**M. Robert Train,**

**Merci**

Dimanche 8 novembre, M. Robert Train conduisait l'autocar qui emmenait 39 enfants et 4 accompagnants du club de rugby de Cognac. Pour des raisons encore indéterminées l'autocar a pris feu. Son expérience, son sang-froid et l'aide précieuse des éducateurs ont permis d'éviter le drame. Qu'il soit remercié pour sa présence d'esprit.

## Les Vélos Verre

### Affluence record à la Castalbike

#### " Que du bonheur ! "

Dimanche 8 novembre 2015 à Châteaubernard, l'association vététiste " les Vélos-Verre " organisait sa traditionnelle randonnée VTT et marche. Cette journée s'annonçait radieuse, sous un soleil digne d'un mois de juin. L'événement a été très riche sur le plan émotionnel, vu la foule qui est venue à la salle omnisports des Vauzelles.

Un record de participants pour l'équipe des Vélos-Verre ;

- 883 vététistes
- 290 marcheurs

qui ont parcouru nos circuits, avec de nombreuses découvertes dans le pays du Cognac. Toutes ces personnes étaient enchantées à l'arrivée des épreuves, avec le pot de l'amitié et une soupe de potimarron.

Si vous êtes intéressé par le club des Vélos-Verre, vous pouvez nous contacter par téléphone au :

06 46 81 20 18 ou 06 34 76 58 68

Vous pouvez visiter notre forum : [lesvelosverre.clicforum.fr](http://lesvelosverre.clicforum.fr)



## Association de Pêche Sportive des Verriers



**Team  
Odysée**

Nettoyage de notre parcours de compétition et ouvertures des nouveaux postes de pêche mixte : canne et feeder



Classements au niveau national de nos compétiteurs saison 2015 :

- Bouchemaine (49) le 23 Aout 2015 Championnat de France de plombée par équipe - 20<sup>ème</sup> sur 48 équipes
- Rieux (56) le 17/18 Mai 2014 Championnat de France plombée par équipe - 36<sup>ème</sup> ASPV

# Bien vivre à Châteaubernard

## Une base aérienne ouverte aux jeunes



La base aérienne ouvre ses portes régulièrement au profit de jeunes des établissements scolaires de la région.

Le 20 octobre 2015, la base aérienne accueillait une dizaine de jeunes en provenance de l'aéroclub de Revel-Montgey, situé dans le département de la Haute Garonne.



Cette visite s'inscrivait en complément de la formation menant au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA).<sup>(1)</sup>

La base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard ouvre ainsi régulièrement ses portes au profit d'élèves d'établissements scolaires. Ses nombreuses missions et ses activités variées lui permettent de présenter une quarantaine de

métiers, exercés par des personnels aux niveaux scolaires et aux passions différents. Elle a à cœur de montrer et d'expliquer son rôle et ses missions, le savoir être et le savoir-faire de son personnel.

Aussi, dans le cadre de la découverte des métiers et du recrutement, près de 1200 jeunes viennent chaque année sur la BA 709.

Les élèves ont alors l'occasion de rencontrer des spécialistes, dans leur environnement de travail : pilotes, pompiers, commandos, contrôleurs aériens et bien d'autres. Ceux-ci peuvent expliquer leur motivation, leur cursus, leur quotidien et leurs missions.

L'armée de l'air diversifie ses recrutements, multipliant ainsi les possibilités de parcours. Elle engage chaque année, dans une cinquantaine de métiers, plus de 2 000 jeunes issus de cursus variés. Les postes ouverts au recrutement sont accessibles aux jeunes de tous niveaux scolaires, de la 3<sup>ème</sup> à bac + 5, toutes filières confondues : scientifiques, littéraires, techniques et professionnelles.

Pour d'autres, des stages de Découverte du Monde Professionnel (DMP) sont offerts au profit aux élèves des classes de 3<sup>ème</sup> des collèges. Ces stages obligatoires permettent à 80 jeunes en moyenne chaque année, de découvrir la vie et les métiers de la BA 709 et peut-être faire naître des vocations.



Enfin, en 2014, des partenariats entre la base aérienne et les établissements scolaires Beaulieu et Jean Monet ont fait l'objet de conventions pour la mise en œuvre du parcours de formation conduisant au BIA. 30 élèves de classes de seconde et de première de chaque établissement sont concernés par cette formation.



La structure d'enseignement BIA de l'établissement scolaire est renforcée par des officiers formateurs de l'École de pilotage de l'armée de l'air.

<sup>(1)</sup>Le BIA est un diplôme de l'Éducation Nationale qui valide une culture générale dans le domaine aéronautique.

Jean-Marie Gilles  
Chargé de communication



# centre de loisirs

Activités encadrées par des personnes titulaires du brevet d'état :



**Le monde des Elfes**  
**Fresques et cartes de Noël**  
**Mobiles et décorations de Noël**

**Rencontre de hockey**

**Initiation premiers secours**

**Rencontre entre deux générations**

**présentation d'une chorégraphie "hip hop"**

**Traditionnelle galette des rois**



# Vie scolaire



**École de la combe des dames  
travaux nouvelle classe**

La création de la troisième classe s'est faite dans une démarche de respect environnemental : éclairage LED pour une forte économie d'énergie, peinture dépolluante, étanchéité de la toiture.



Comme tous les étés, les vacances scolaires sont mises à profit pour réaliser les travaux nécessaires dans les différentes écoles publiques de la ville. Réalisés en grande partie par les agents municipaux, ces travaux portent pour l'essentiel sur l'amélioration de l'environnement des élèves et des professeurs d'école et l'entretien du patrimoine.

Ainsi, sur le pont en juillet et en août, les personnels du Centre Technique Municipal et les agents d'entretien des locaux préparent eux aussi la rentrée, avec beaucoup de soin et peut être un brin de nostalgie...

## École du Petit Prince Visite au Zoo de Chizé



### Les maternelles en sorties

**Jeu**di 15 octobre

Toutes les classes de l'école du Petit Prince se sont rendues au Zoodyssee de la forêt de Chizé (Deux Sèvres)

Au programme de la journée : découverte des animaux de la faune européenne.

Les plus grands ont pu observer le régime alimentaire des animaux en les nourrissant tandis que les plus jeunes étaient invités à les toucher !

Une excellente journée que tous ont appréciée !

## École de la Combe des dames



*Le vendredi 16 octobre, toute l'école est allée voir le cirque Zavatta à Jarnac.*





**LA SEMAINE DU GOÛT**  
du 12 au 18 octobre 2015

Afin de répondre aux attentes de chacun, tous les acteurs de la semaine du goût ont travaillé pendant plusieurs mois à l'organisation de cet événement.



## Atelier apiculture



Une grande collaboration des enseignants, de l'association Gourmets Gourmands, de la société de restauration, des agents municipaux et de la commission scolaire, a été nécessaire et indispensable pour réussir une semaine inoubliable.

*Différents ateliers étaient proposés aux élèves.*



## Atelier Cupcake



# Vie scolaire



**LA SEMAINE DU GOÛT**  
du 12 au 18 octobre 2015

*Découverte des aliments et créations culinaires*



**Atelier à la chocolaterie Letuffe**



**Atelier Verrines**



**Atelier hygiène alimentaire en BD**





**LA SEMAINE DU GOÛT**  
du 12 au 18 octobre 2015



Toute la semaine, grâce aux spécialités étrangères proposées par la restauration scolaire, nos élèves sont partis à la découverte du monde : "Feijoada" du Brésil. "Colombo et riz créole" des Antilles. "Hamburger maison" des USA. "Fajitas" du Mexique.



**Restauration pour tous**

## Atelier service comme au restaurant



*Les CM2 servent les petits à la cantine "comme au restaurant"*

## Restauration pour tous



*Les CM2 à l'Amandier*

### VOTRE REPAS Restaurant l'Amandier

Tarte au Chèvre et à la volaille et coullit de courgette au basilic



Filet de daurade sauté, sauce au piment d'Espelette, Ragoût de fèves au chorizo



Gratin de fruits frais



*Les CP/CE1/CE2/CM1 se restaurent "au Castel"*

# Arts, culture, spectacles

## A la médiathèque

### Animations

**Mercredi 16 mars à 15h**



Nous vous invitons à venir partager avec vos enfants un moment de convivialité à l'écoute d'histoires. A chaque heure du conte, un thème différent : ce mois-ci c'est " Mon anniversaire ".  
Enfants dès 3 ans



**Vendredi 18 mars à 14h**



Information-sensibilisation " Surdit  et langue des signes fran aise " par l'association Diaposam  
D couvrons la langue des signes.  
Public adultes



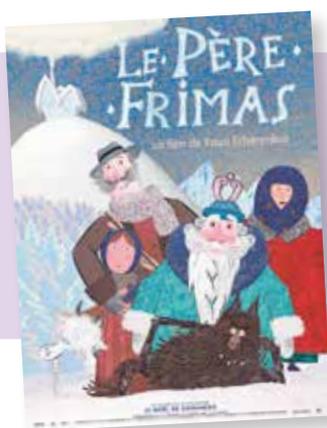
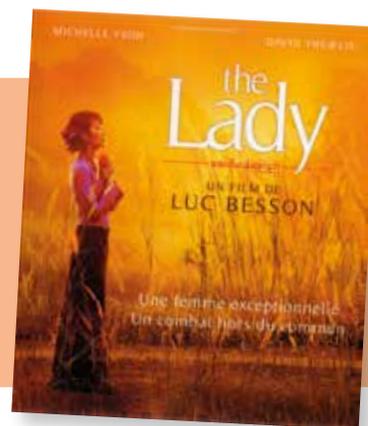
Pour toutes ces animations les places sont limit es. Renseignements et inscriptions au 05 45 32 76 76

### Les coups de c ur de l' quipe de la m diath que

#### **The Lady de Luc Besson**

Europacorp 2012 - (DVD adultes)

" The Lady " est une histoire d'amour hors du commun, celle d'un homme, Michael Aris, et d'une femme d'exception, Aung San Suu Kyi, qui sacrifiera son bonheur personnel pour celui de son peuple. Rien pourtant ne fera vaciller l'amour infini qui lie ces deux  tres, pas m me la s paration, l'absence, l'isolement et l'inhumanit  d'une junte politique toujours en place en Birmanie. C'est aussi l'histoire poignante d'une femme devenue l'un des symboles contemporains de la lutte pour la d mocratie.



#### **Le p re Frimas de Yuri Tchrenkov**

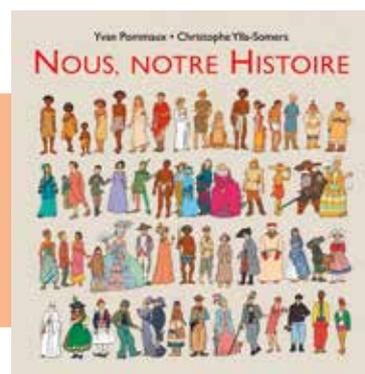
Doriane Films 2014 - (DVD jeunes)

L'hiver arrive ! Le P re Frimas d coupe ses flocons et secoue sa barbe   neige. Mais cette ann e l'esprit de la for t en a d cid  autrement... Le r alisateur nous fait r ver avec des personnages enchanteurs et une animation en papier d coup . Les couleurs douces contribuent   donner un effet po tique et joyeux   ce conte. Quatre autres courts m trages raviront  galement les enfants d s 3 ans !

#### **Nous, notre Histoire de Yvan Pommaux et Christophe Ylla-Somers**

 cole des Loisirs 2014 - (documentaire   partir de 9 ans)

Pr sent  comme un album avec de belles illustrations, ce documentaire nous raconte l' volution de l'humanit  du tout d but de la Terre, jusqu'  aujourd'hui. Les auteurs nous invitent   nous interroger sur cette Histoire avec un regard critique et nous am nent   r fl chir sur notre avenir.



## Le Castel a son site

Tout de rouge vêtu, le nouveau site dédié au Castel vous propose de découvrir l'ensemble des spectacles de la mi-saison et de revenir sur les événements passés...

**lecastel.fr**

Ses atouts

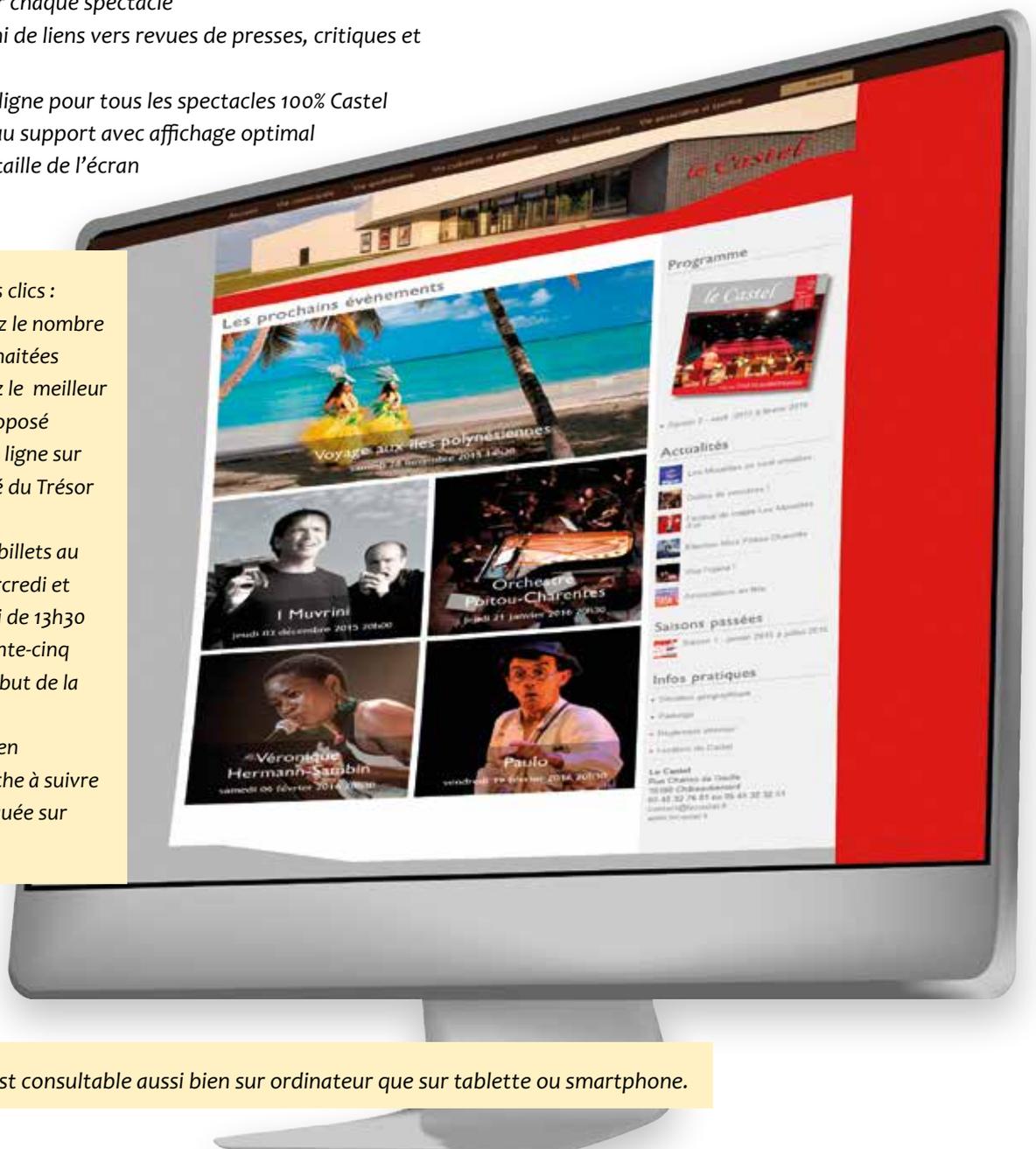
- Une grande simplicité de navigation avec un panorama de la mi-saison ouvrant sur chaque spectacle
- Un contenu enrichi de liens vers revues de presses, critiques et infos diverses
- Une billetterie en ligne pour tous les spectacles 100% Castel
- Un visuel adapté au support avec affichage optimal quelle que soit la taille de l'écran

Réservation en trois clics :

- 1 vous choisissez le nombre de places souhaitées
- 2 vous visualisez le meilleur placement proposé
- 3 vous réglez en ligne sur le site sécurisé du Trésor public.

Retirez ensuite vos billets au Castel les lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h ou bien quarante-cinq minutes avant le début de la représentation.

Pour les spectacles en partenariat, la marche à suivre est clairement indiquée sur chaque page.



**lecastel.fr** est consultable aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone.

# Agenda

## Janvier 2016

- Lu 4** Don du sang - Pavillon des Borderies Cognac - 8h30 - 12h30 - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 6** Permanence - salle Jean Tardif - le Cidvat
- Ve 8** Galette des rois - salle Jean Tardif - 18h - ASV cyclotourisme
- Je 14** Vœux M le Maire au personnel municipal - le Castel - 18h30 - ville de Châteaubernard
- Ve 15** Galette des rois - salle des fêtes - 18h - SL Châteaubernard football
- Ve 15** Galette des rois - salle Jean Tardif - 20h - les vélos verre
- Sa 16** 34<sup>ème</sup> bourse d'échange - parc des Pierrières -
- Di 17** rétromobile club cognaçais
- Di 17** Vœux et galette des rois - Salle Jean Tardif - 15h - Team cycliste Châteaubernard
- Lu 18** Vœux M le Maire à la population - le Castel - 19h - ville de Châteaubernard
- Je 21** Concert Orchestre Poitou-Charentes - le Castel - 20h30 - ville de Châteaubernard
- Je 21** Repas d'hiver des adhérents du club des aînés - Salle des fêtes des Pierrières - Le Club des aînés
- Ve 22** Assemblée générale - salle Jean Tardif - 20h - Comité de Jumelage
- Sa 23** Spectacle/concert - le Castel - Conservatoire de Grand Cognac
- Me 27** Vœux de Grand Cognac - le Castel - 19h
- Je 28** Assemblée générale - salle des fêtes des Pierrières - Amicale des retraités de St Gobain section de Cognac Châteaubernard
- Ve 29** Assemblée générale et galette des rois - salle Jean Tardif - 19h30 - Office Municipal des Sports
- Sa 30** Osez l'osier - Potager des jardins respectueux - 10h à 12h - les jardins respectueux
- Di 31** Championnat jeunes tour 2 - Salle Jean Monnet - 10h à 17h - SL Tennis de table



## Février 2016

- Lu 1** Don du sang - Salle des Fêtes de Châteaubernard 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 3** Permanence - salle Jean-Tardif - à partir de 14h - le Cidvat
- Ve 5** Assemblée Générale - salle Jean-Tardif - 20h30 - AAPPMA la gaule Cognaçaise
- Sa 6** Concert Véronique Hermann Sambin - le Castel - 20h30 - Ville de Châteaubernard
- Me 9** Carnaval des écoles des Pierrières - salle des fêtes et plateau couvert - APE des écoles des Pierrières
- Ve 19** Spectacle PAULO - le Castel - 20h30 - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Di 28** Repas des aînés offert par la municipalité - le Castel - 12h - Ville de Châteaubernard



## Mars 2016

- Me 2** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - le CIDVAT
- Sa 5 et Di 6** bric à Brac - salle des fêtes des Pierrières - Solidarité urgence
- Lu 7** Don du sang - Salle Jean-Tardif à Châteaubernard - 8h30 à 12h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Sa 12** initiation zumba - salle des fêtes des Pierrières - 17h pour les enfants, 20h pour les adultes
- Di 13** Concours de tarot - salle Jean Tardif - le 21 de Châteaubernard
- Di 13** repas de printemps - salle des fêtes des Pierrières - 12h - Amicale des retraités de St Gobain section de Cognac Châteaubernard
- Me 16** L'heure du conte " les anniversaires " - médiathèque - 15h - Ville de Châteaubernard
- Me 16** Jobs d'été - Couvent des Récollets - 13h30 à 17h - Info 16
- Je 17** repas de printemps des adhérents du club des aînés - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Le Club des aînés
- Ve 18** Conférence " surdité et langue des signes Française " - médiathèque - 14h - Ville de Châteaubernard
- Ve 18** Spectacle - le Castel - Ville de Châteaubernard
- Ve 18** Carnaval des écoles de la Combe des Dames - Parc de la Combe des dames - APE des écoles de la Combe des Dames
- Sa 19** Repas dansant - Salle des fêtes des Pierrières - 19h - SL Châteaubernard football
- Di 20** Bourse aux vêtements - Plateau couvert des Pierrières - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Di 20** Tai Chi stage de perfectionnement - Salle des fêtes des Pierrières - la fille de Jade Tai Chi Chuan école Yang
- Di 20** Brevet AUDAX 100 km - Départ salle Jean Tardif - 7h - ASV Cyclotourisme
- Sa 26** Boum - salle des fêtes des Pierrières - 14h - APE des écoles des Pierrières
- Sa 26** Des poules au jardin - RV Parking de la Trache - à partir de 10h - Les jardins respectueux



## Avril 2016

- Ve 1** Loto - Salle des fêtes des Pierrières - SL Châteaubernard Football
- Sa 2** Spectacle - le Castel - 20h30 - Association les Appalaches
- Sa 2** Concours de tarot - salle Jean-Tardif - le 21 de Châteaubernard
- Sa 2** Animation compostage et permaculture - Potager des jardins de l'Yeuse - à partir de 10h - Les jardins respectueux
- Di 3** Championnat jeunes tour 3 - Salle Jean Monnet - 10h à 17h - SL Tennis de table
- Lu 4** Don du sang - Mairie de Cognac - 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 6** Permanence - salle Jean Tardif - à partir de 14h - le Cidvat
- Je 7** Spectacle au Castel - le Castel - écoles de Châteaubernard
- Ve 8** Spectacle au Castel - le Castel - 20h30 - théâtre des Borderies
- Sa 9** Brevet AUDAX 150 km - Départ salle Jean Tardif - 7h - ASV Cyclotourisme
- Me 13** Tournoi vétérans - Stade de tennis Claude Boué -
- au 23** Tennis club de Châteaubernard
- Sa 23** Bourse aux plantes - Potager des jardins de l'Yeuse - 10h à 15h - Les jardins respectueux
- Je 28** Spectacle " hors les murs " à partir de 7 ans - Médiathèque - 18h30 - ville de Châteaubernard
- Ve 29** Réunion de printemps du club - salle Jean Tardif - 17h - ASV Cyclotourisme
- Sa 30** Assemblée Générale - Salle des fêtes des Pierrières - 10h30 à 17h - Association des Handicapés Physiques de la Charente
- Sa 30** Soirée dansante - le Castel - 20h30 - Mille voltes

# Arts, culture, spectacles

## Vu au Castel

### L'Opéra dans tous ses états

vendredi 25 septembre

« Je vous promets que cette soirée sera drôle » avait dit le baryton... Drôle vraiment l'opéra ? Ma foi, il n'avait pas menti : les connaisseurs se sont régalés et



les novices sont répartis médusés par une soirée virtuose, élégante et vraiment accessible à tous.

### Les Mouettes d'or

dimanche 8 novembre

" Nous avons adoooooré... "

" C'est si bon de pouvoir rêver "

Trois standing ovations pour les fabuleux magiciens du festival Les Mouettes d'or !



En début de spectacle pourtant, dans la grande salle du Castel, l'ambiance est tranquille. On sent un public sur ses gardes, un tantinet sceptique, un (gros) brin sur la réserve.

" On ne nous la fait pas, à nous ici, vous savez ". Et puis, tout doucement, les yeux s'écarquillent, les sourires fleurissent. Poètes magiciens, le mime Daniel et Gérald le Guilloux ont conquis les spectateurs... Vient le tour de Jean-Pierre Blanchard : son portrait de Coluche provoque les premiers applaudissements debout d'un public aux petits oignons, bien préparé par ses prédécesseurs. Deuxième salve d'applaudissements debout pour US Magic et ses grandes illusions. Trois heures de spectacle puis une dernière ovation salue le final des cinq magiciens. Reviendront-ils l'année prochaine ? Si oui, allez-y.

### Élection Miss Poitou-Charentes

dimanche 11 octobre

Manon Rougier, de Rouillet-Saint-Estèphe, succède à Mathilde Hubert, de Cherves-Richemont, et devient Miss Poitou-Charentes 2015 !

Plus de 600 personnes avaient poussé la porte du Castel pour assister à l'événement en présence de Miss France et de ses dauphines Miss Picardie, Miss Guadeloupe et Miss Alsace. Après la présentation des candidates, démonstrations de danse et gala se sont succédés tandis que le jury délibérait...

Notre nouvelle Miss sera le 19 décembre prochain à Lille afin de concourir au titre national après un séjour de formation à Tahiti.



### La sorcière Éphémère

samedi 31 octobre

De la poésie, du rythme, du sens... Plébiscitée au festival d'Avignon, la jolie comédie musicale de Dominique Lefebvre n' a pas failli à sa réputation. Le rideau tombé, un petit verre de boisson sorcellique, deux ou trois bonbons magiques, un gros bisou à sa sorcière préférée et on est prêt à rentrer chez soi. Enfin, pas tout à fait...

" Une petite photo avec les comédiens ou une belle affiche dédiéee ? "

" Je peux avoir les deux, s'il vous plaît madame ? "

Allez, ce n'est pas tous les jours qu'on peut se faire photographe avec une gentille sorcière n'est-ce-pas ?



# Arts, culture, spectacles

## Bientôt au Castel

### Orchestre Poitou-Charentes

jeudi 21 janvier à 20h30

L'Orchestre Poitou-Charentes est aujourd'hui reconnu pour son excellence dans les répertoires d'orchestre de chambre, allant de 40 à 50 musiciens.

En avant-première de la Folle Journée de Nantes, l'orchestre donnera en première audition française une œuvre du grand compositeur Takemitsu disparu il y a 20 ans. Suivront *Nuits dans les jardins d'Espagne* et la *Pastorale* de Beethoven : un programme entre terre et mer imaginé et dirigé par Jean-Marie Heisser



#### Billetterie

En ligne et au Castel les lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h  
En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées

15 €, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial

05 45 32 76 81

Ville de Châteaubernard

### Concert d'orchestres d'harmonie

samedi 23 janvier à 17h

L'école départementale de musique de Charente et le conservatoire de Grand Cognac se rencontrent sous la direction de Francis Chiché et de Thibaud Fuster. Au programme répertoire classique, musique de films et compositions originales.

#### Billetterie

Au conservatoire de Grand Cognac et au Castel à partir du 4 janvier dans la limite des places disponibles. Réservation indispensable pour cette représentation gratuite.

Placement libre.

05 45 82 19 39

Partenariat Ville de Châteaubernard / Conservatoire de Grand Cognac



### Véronique Herman-Sambin

samedi 6 février à 20h30

A la sortie de son premier album " Roz Jericho ", la critique parle de révélation. Son deuxième " Basalte " confirme la classe, l'engagement de la jeune chanteuse caraïbéenne. Ses compositions originales sont magnifiées par ses musiciens, à commencer par Xavier Richardeau au saxo.

Une langue poétique et colorée, un jazz divinement écrit et interprété, sensuel en diable, bref un moment de

toute beauté.

#### Billetterie

En ligne et au Castel les lundi, mercredi,

vendredi de 13h 30 à 17h

En fonction des places disponibles, billetterie

ouverte 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées

15 €, gratuit moins de

18 ans dans le cadre

familial

05 45 32 76 81

Ville de Châteaubernard



### Paulo, l'humoriste

vendredi 19 février à 20h30

Le sketch de la 2 chevaux, vous connaissez ? Plus d'un million de vues sur le net, c'est dire...

Un conseil : surveillez de près l'ouverture de la billetterie car ce spectacle de Paulo pourrait très vite afficher complet.

#### Billetterie

Au Castel vendredi 22

janvier de 14h à 18h

et samedi 23 janvier

de 10h à 12h et de 14h

à 18h

En fonction des

places disponibles,

billetterie au Castel

45 minutes avant la

représentation.

Placement libre

20 €

05 45 32 18 91

Partenariat Ville de

Châteaubernard /

Comité des fêtes



OUVERT DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

# DARTY

**32€\*dès**  
/mois  
sans engagement

Musculation &  
Cours collectifs

05.45.83.27.67  
WWW.VIVAFORM-COGNAC.FR



05 45 32 00 23

Parc du Fief du Roy - 16100 Châteaubernard

TV - HiFi - Ménager

Pose et dépannage antennes et paraboles.

Agréé Canal+ / Canal Sat

**Tout a changé.  
Ou presque.**



**Venez découvrir votre nouvelle concession.**

ZAC de Bellevue - 16100 Châteaubernard

05 45 82 44 33



Das Auto.

# Chroniques

Propos libres qui n'engagent que leurs auteurs.

## Opposition

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Chers amis, 2015 restera une année sombre pour notre Pays, symbolisée par la mise en berne à deux reprises du drapeau de la République Française, en hommage à toutes les victimes, femmes et hommes, tombées au champ de l'innocence.

Notre Monde d'aujourd'hui est aussi fait comme celui d'hier, de misère, de solitude, de violence, de prisons, d'échecs, de larmes et de sang.

Au-delà des derniers événements, ces violences criminelles soulèvent un certain nombre de questions essentielles : pourquoi notre Pays n'est-il plus perçu par une partie de sa population comme un territoire où le bonheur est possible, mais d'échecs et d'humiliations ? Quelles inégalités nos concitoyens perçoivent-ils comme des injustices ?

Pourquoi se sent-on méprisé, aliéné ?

Protester contre l'injustice, c'est dévoiler ce que justice veut dire, ou devrait vouloir dire : foi en notre devise républicaine " Liberté, Egalité, Fraternité ".

Aujourd'hui notre société a des difficultés à communiquer malgré des moyens techniques considérables qui au lieu de rapprocher les êtres humains les tiennent à distance, les isolent entre des écrans où le virtuel prend la place du réel. Le rêve ne peut éclipser la dure réalité.

Le 12 Novembre 2015 le journal Sud-Ouest titrait " Commerce : la France fait un carton avec ses armes " 2<sup>ème</sup> place mondiale. Quand un pays sème des armes, il ne peut récolter que la guerre !

Le Pays des Droits de l'Homme devrait offrir à l'exportation de quoi armer les peuples pour faire la PAIX et non les armes de la GUERRE.

2015 restera aussi une année sombre pour les collectivités territoriales : baisses des dotations de l'État, menaces fiscales, démantèlement des territoires, etc...

Nous assistons à une véritable dislocation du corps social en voulant imposer de façon quasi dictatoriale les regroupements des régions, des communautés de communes, et des fusions de communes dans l'obscurantisme le plus total.

Les menaces officielles sont claires, les bois de la guillotine fiscale sont annoncés et les têtes des récalcitrants vont tomber en Janvier 2016, si possible.

On va jusqu'à l'intimidation de réduire encore plus les dotations de l'État, pour les plus indociles. Où est la démocratie dans tout cela ?

Pourquoi les élus refusent-ils tout référendum, sur un sujet aussi important que la disparition de ce qui reste encore de proximité dans ce pays ? On profite du désarroi actuel des citoyens, pour leur faire croire que demain on va raser gratis et que le conseil municipal de leur lieu de vie ne servira plus à rien, en prenant le soin de lui enlever discrètement toutes ses compétences, et que les élus coûtent trop chers sur leurs impôts, alors qu'ils sont dans leur grande majorité toutes et tous des bénévoles au service des autres et qu'ils composent souvent la première association publique dans leur commune. Il faut faire comprendre à ce gouvernement liquidateur du tissu humain que la précipitation désorganisée qui est la sienne va amplifier l'incohérence entre les territoires au profit de quelques ambitions dont tout Pouvoir a besoin pour accompagner sa besogne...

En vous confirmant leur engagement au service de Châteaubernard les élus de l'Opposition vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO.

Jean-Claude FAYEMENDIE

Maire Honoraire, élu de Châteaubernard

Logis Princeps

48 rue des Vauzelles

16100 Châteaubernard

Tél : 05.45.32.06.47 - 09.62.35.01.23

## Majorité

Les élus de la majorité dénoncent les actes de terrorisme et soutiennent les victimes.

" Après trois jours d'une tristesse infinie et d'une gueule de bois sans précédent, ce matin je suis optimiste. Comme beaucoup, j'ai lu la presse, regardé la télé, parcouru les réseaux sociaux pour comprendre ce qu'on était en train de vivre, pour mettre des mots sur l'indicible, pour regarder mon pays. Alors, bien sûr, j'ai vu de la peur, un peu de haine, du désir de vengeance, j'ai même vu quelques gros cons aussi vulgaires qu'indécents. Mais j'ai surtout vu de l'espoir. J'ai surtout vu du courage et de la dignité. Comme ce veuf qui déclare aux terroristes dans un texte incroyable qu'ils n'auront pas sa haine, ni celle de son fils de 17 mois. Comme cette vieille dame qui affirme que nous fraterniserons avec 5 millions de musulmans et que nous nous battons contre les 10 000 barbares. Comme ce journaliste qui déclare que personne ne pourra nous prendre ce qui nous constitue. Comme cet enfant qui répète que les fleurs et les bougies, c'est pour nous protéger. J'en ai vu et lu des dizaines comme ça, merci. On dit d'un animal blessé qu'il peut être dangereux.

Je découvre aujourd'hui qu'un pays blessé peut être intelligent. Ce matin, je suis optimiste et j'aime mon pays comme rarement. Oui, la France est belle car elle ne cédera pas à la panique. Elle est belle car elle continuera de faire briller toutes ses couleurs, ses différences et ses incohérences. Elle est belle car elle aime danser et faire du bruit, chanter et vivre la nuit. Elle est belle parce qu'elle aime lever son verre en se regardant dans les yeux. Elle est belle parce qu'elle a une grande gueule. Elle est belle parce qu'elle est rebelle et insolente. La France est belle parce qu'elle est libre et ça, personne ne pourra lui enlever. "

Grand corps malade



# Infos pratiques

## La collecte des sapins de Noël



Après les fêtes de fin d'année, la collecte des sapins de Noël sera effectuée par les services techniques de la ville. Les habitants qui n'auront pas la possibilité de les porter à la déchetterie pourront les déposer sur leurs trottoirs les

**Lundi 11  
et 18 janvier 2016.**

Ils seront ramassés  
entre **14 h et 17 h**

## Aide aux courriers et aux démarches administratives

Vous souhaitez :

- Bénéficier d'une assistance pour la rédaction de courriers aux prestataires de services
  - Rédiger des courriers personnels ou de déclarations auprès d'organismes gouvernementaux, sociaux...
  - Obtenir un appui dans la constitution de dossiers administratifs
  - Vous faire assister afin de demander des prestations...
- Un bénévole peut vous aider à rédiger des courriers et vous épauler dans vos démarches en toute confidentialité.

Permanence tous les lundis sur rendez-vous à Info 16  
Tél. 05 45 82 62 00 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Bureau Information Jeunesse/Point Info Famille  
53, rue d'Angoulême - 16100 COGNAC

Tél : 05 45 82 62 00

Fax : 05 45 82 58 95

Site internet : [www.info16cognac.fr](http://www.info16cognac.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Retrouvez-nous sur Facebook

[www.facebook.com/bij.cognac](http://www.facebook.com/bij.cognac)



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

## ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'**attestation de recensement** délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est **obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état**.

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Vous pouvez prendre contact  
auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
**05.49.00.24.69**

**Courrier**  
**Centre Du Service National De Poitiers**  
**Quartier Aboville - BP 90647**  
**86023 POITIERS CEDEX**



## Passage à la TNT HD

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Êtes-vous prêt ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aujourd'hui, deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4.

A partir du 5 avril, seule la norme MPEG-4 sera maintenue : plus récente et performante, elle permet de diffuser les programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Si le passage à la TNT HD est le préalable à d'autres évolutions possibles par la suite - comme l'introduction de l'Ultra Haute Définition (UHD) -, cette modernisation va également permettre de libérer des fréquences qui seront dès lors disponibles pour d'autres usages. Les opérateurs mobiles en bénéficieront pour déployer leurs services de très haut débit mobile. Cela leur permettra de répondre à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60 % en France chaque année.

### • Qui est concerné par le passage à la TNT HD ?

Cela dépend de son mode de réception de la télévision.

- Si votre téléviseur est relié à une antenne râteau : vous êtes concerné, vérifiez la compatibilité de votre téléviseur et le cas échéant, équipez-vous sans tarder !
- Si vous recevez la télévision par le câble ou le satellite sans abonnement : vous êtes peut-être concerné car les opérateurs (notamment Fransat, TNTsat et Numéricâble) ont décidé de passer à la TNT HD à la même période. Renseignez-vous auprès d'eux.
- Si vous recevez la télévision par la box ADSL ou par la fibre : vous n'êtes pas concerné car votre équipement est déjà compatible HD.

### • Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

- Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

- Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur :

l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels. Ils se sont engagés à fournir une information neutre aux téléspectateurs et à leur faciliter le passage à la TNT HD : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

- Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes le matin du 5 avril, à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

- Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur.

L'État a prévu des aides financières et d'assistance pour secourir les téléspectateurs les plus en difficulté :

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau. Pour en bénéficier, un justificatif d'achat doit être présenté.

- L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile d'un agent de La Poste pour la mise en service de l'équipement TNT HD, préalablement acheté par le téléspectateur. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant au 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Et voilà, vous êtes prêt pour la TNT HD !

### POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,  
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)  
ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**

# Infos pratiques



## AIDES À LA CRÉATION/REPRISE ET/OU À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

**Vous êtes ou souhaitez créer une entreprise**, l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre du Pôle Territorial Ouest Charente peut vous apporter une aide dans le cadre des montages de dossiers de subvention.

Sur le territoire Ouest Charente, l'Atelier a été confié au [Pôle Territorial Ouest Charente - Pays du Cognac](#) :

**M. Anthony TANGUY**

Atelier régional des Bourses Désir d'Entreprendre  
5, quai de l'Orangerie - 16200 JARNAC

☎ : 05 45 81 47 76

✉ : [poleouestcharente.economie@gmail.com](mailto:poleouestcharente.economie@gmail.com)

Vous trouverez ci-dessous les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre (voir également le site [www.pays-ouest-charente.fr](http://www.pays-ouest-charente.fr)).

### AIDES POUR LA CRÉATION/REPRISE D'ACTIVITÉ

#### ⇒ La Bourse Régionales Désir d'Entreprendre

Aide à la personne sous forme de subvention, les Bourses Régionales Désir d'Entreprendre ont pour objectif de favoriser la création ou la reprise d'activité par des porteurs de projet qui souhaitent créer leur propre emploi.

La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre est une aide à la personne (forfaitaire) définie en fonction de la faisabilité, viabilité de l'activité des emplois générés, ... et des besoins réels du porteur de projet, pouvant aller de **1 000 €** (minimum) à **10 000 €** (maximum).

**Un cofinancement, emprunt bancaire ou encore ADIE est obligatoire !**



#### ⇒ L'ADEL TPE 16

L'aide ADEL TPE 16 est une subvention cofinancée par le **Département de la Charente et les cinq communautés de communes** présentes sur le territoire de l'Ouest Charente - Pays du Cognac.

Ce dispositif s'adresse aux artisans et commerçants qui souhaitent moderniser leur entreprise afin de diversifier ou développer leur activité, s'installer ou reprendre une affaire.

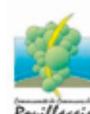
Sont éligibles les entreprises artisanales, commerciales, de commerce de détail ou de services, de moins de 10 salariés, inscrites au Répertoire des Métiers (RM) ou au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 900 000 € HT en phase de création, développement ou transmission-reprise.

Subvention modulable entre 20 % et 30 % des investissements HT éligibles et plafonnés de 30 000 € à 50 000 € selon les projets

Aide plafonnée à 9 000 € maximum

**Attention !** Les investissements subventionnables ne doivent pas avoir subi de commencement d'exécution avant le dépôt du dossier

Financiers :



# Infos pratiques

## AIDES AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Vous êtes une entreprise artisanale, commerciale, de commerce de détail ou de services de moins de 10 salariés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 900 000 € et vous souhaitez investir :

### ⇒ Le Coup de pouce régional aux TPE

La Région accompagne le maintien et de développement des activités artisanales, de commerce et services marchands de proximité par une aide aux investissements des TPE, pour soutenir les projets locaux favorisant l'emploi et la prise en compte du développement durable.

Sont éligibles les entreprises de commerce de détail, de l'artisanat et des services de moins de 10 salariés inscrites au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés dont le **chiffre d'affaires est inférieur à 900 000 € HT** en phase de développement ou de transmission.

L'aide de la Région est égale à **20 % des dépenses éligibles, dans la limite de 5 000 €.**



Financier :

⇒ **L'ADEL TPE 16** (financeurs : Département de la Charente et communautés de communes)  
(voir recto)

## AVEC L'APPUI TECHNIQUE DES PARTENAIRES SUIVANTS (conseil, expertise montage financier, etc.)

### Chambres consulaires



### Communautés de communes du lieu d'implantation de l'entreprise



Contact :

**Anthony TANGUY**

Animateur de l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre

PÔLE TERRITORIAL OUEST CHARENTE - PAYS DU COGNAC

5, quai de l'Orangerie - BP 70052 - 16200 JARNAC

☎ : 05 45 81 47 76 - Fax : 05 45 81 47 70

✉ : [poleouestcharente.economie@gmail.com](mailto:poleouestcharente.economie@gmail.com)

### ⇒ Le Prêt d'honneur Initiative Charente

Ce prêt à 0 % s'adresse à toute personne qui crée ou reprend une activité sur le Département de la Charente. Le prêt est accordé au porteur de projet et non à l'entreprise. D'un montant de 1 500 € à 5 000 € (voire jusqu'à 40 000 € sur conditions), il permet de renforcer les fonds propres du bénéficiaire qui s'engage à le rembourser sur une période de 3 à 4 ans. Le prêt d'honneur ne remplace pas le prêt bancaire, il en facilite l'obtention.

L'apport personnel doit être au moins équivalent au montant du prêt d'honneur et l'entreprise créée ou reprise doit être une société de capitaux (SARL, SA, etc.).

Durée du prêt : 3 à 4 ans

Le prêt d'honneur est obligatoirement couplé à un prêt bancaire.

#### Contact : Initiative Charente

1, rue de Saintes – 16000 ANGOULEME

☎ : 05 45 69 63 00 - Fax : 05 45 69 63 18

✉ : [initiativecharente@angouleme.cci.fr](mailto:initiativecharente@angouleme.cci.fr)



## Les Réformes... Les Lois... en Chiffres

### La loi de programmation des finances publiques 2014 – 2019 et son impact sur les finances de la ville

#### • La dotation globale de fonctionnement

La trajectoire des finances publiques présentée dans la loi de programmation des finances publiques (LPFP) devrait permettre de ramener le déficit public sous la barre des 3% en 2017, mais également d'atteindre en 2019 l'objectif de moyen terme, au sens du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire soit un déficit structurel inférieur à 0,5 point de Produit Intérieur Brut (PIB).

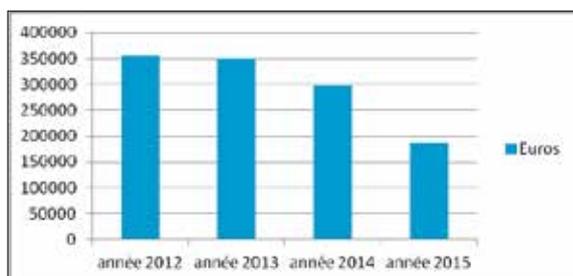
La version finale de la loi de finances pour 2015 a entériné la diminution des concours de l'État dans le cadre de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes de la Nation.

La baisse des dotations de l'État aux collectivités est de 3,67 milliards pour 2015 pour un total de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017.

#### Incidence sur les recettes de la ville de Châteaubernard

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État pour participer aux dépenses de fonctionnement de la ville se traduit en chiffres, par la baisse des montants attribués comme suit :

Dotation globale de fonctionnement		
Attribution de l'État	2012	355 086 euros
Attribution de l'État	2013	350 404 euros
Attribution de l'État	2014	297 112 euros
Attribution de l'État	2015	186 379 euros

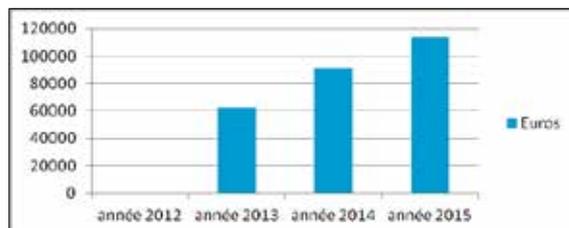


#### • Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Créé pour accompagner la réforme fiscale en prélevant les ressources des collectivités les plus dynamiques " dites riches " suite à la suppression de la taxe professionnelle, le FPIC consiste à faire reverser par notre commune, des prélèvements, vers le fonds national de péréquation qui les redistribue aux communes " dites pauvres " :

#### Incidence sur les dépenses de la ville de Châteaubernard

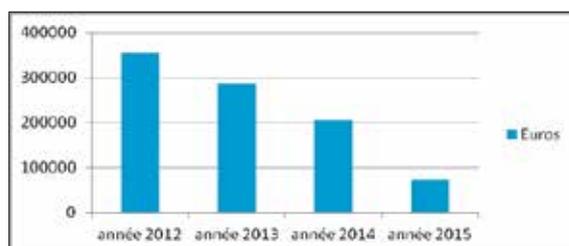
Fonds national de péréquation		
Reversement au FPIC	2012	0 euros
Reversement au FPIC	2013	62 128 euros
Reversement au FPIC	2014	91 262 euros
Reversement au FPIC	2015	113 951 euros



Recettes en moins (DGF), Dépenses en plus (FPIC), en Cumuls : Baisse des ressources de la ville de Châteaubernard pour ses frais de fonctionnement

Baisse des ressources comme suit, en application de ces 2 seuls paramètres :

Baisse des ressources	
2012	355 086 euros
2013	288 276 euros
2014	205 850 euros
2015	72 428 euros



## Extraits des délibérations des conseils municipaux

### Conseil Municipal du jeudi 3 septembre 2015

- Prend connaissance des rapports d'activité (2014) du service public de l'assainissement collectif, de l'eau potable, du SDITEC (syndicat départemental de l'informatique) et de CALITOM (ordures ménagères)
- Émet un avis favorable au financement du service de garde d'enfants à domicile en horaires atypiques et en urgence
- Donne un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la ville de Cognac
- Procède à l'acquisition de diverses parcelles et à l'échange de terrains
- Accepte les modifications des statuts de Grand Cognac communauté de communes :
  - Transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme
  - Mise en place d'un pôle des métiers du Cognac et du verre
  - Prise en compte de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
  - Transfert des équipements et terrain de tennis du stade Claude Boué
  - Transfert des équipements et terrain du parc des sports de Cognac
  - Modification des règles applicables en matière de promotion du territoire et des produits du terroir
- Accepte le versement de subventions associatives
- Nomme un référent dans le cadre de la lutte contre le " frelon asiatique "
- Autorise M. le Maire à solliciter des subventions culturelles auprès de Grand Cognac, du Conseil Départemental, du pôle territoire Ouest Charente
- Prend connaissance de la signature de divers marchés publics
  - 2<sup>ème</sup> phase extension du cimetière
  - Travaux de signalisation horizontale et verticale
  - Fourniture et livraison d'un véhicule électrique

### Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015

- Émet un avis défavorable dans le cadre de l'enquête publique relative au stockage en transit de produits amiantés de l'entreprise Mannamiant
- Donne un avis favorable sur les installations classées pour la protection de l'environnement - dossier SASU ADEONA
- Adhère au service commun " marché publics " de Grand Cognac communauté de communes
- Instaure une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public de la commune pour les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz
- Accepte le versement de subventions associatives.

### Conseil Municipal du jeudi 5 novembre 2015

- Prend connaissance du rapport d'activité 2014 de Grand Cognac communauté de communes
- Accepte le versement de subventions associatives
- Accepte des admissions en non-valeur
- Autorise M. le Maire à signer des conventions de servitudes avec ERDF
- Fixe à 6 le coefficient multiplicateur de la Taxe Locale sur la Consommation Finale d'Électricité
- Valide le règlement de la commande publique de la ville de Châteaubernard
- Lance la procédure pour une révision allégée, une modification et une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

*Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.*

Tous ces éléments sont consultables en réel pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville [www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr) - rubrique : vie municipale - budgets »

Retrouvez toutes les délibérations sur le site

<http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2015/>

## Naissances

**Andréa FEUGNET**

le 24 septembre 2015 à Saintes

**Ulysse NICAISE,**

le 30 septembre 2015 à Saint-Michel

**Charlotte ARMEN,**

le 5 octobre 2015 à Châteaubernard

**Arthur PRACHE,**

le 17 octobre 2015 à Châteaubernard

**Lewis AUBERGER SARDIN,**

le 31 octobre 2015 à Châteaubernard

## Décès

**Madeleine JEAN** dit **DAPLMOB** veuve **POUGEAS,**

le 11 septembre 2015, à l'âge de 96 ans

**Marian KWIECINSKI,**

le 16 septembre 2015, à l'âge de 64 ans

**Annette VALENTIN** veuve **RAMBAUD,**

le 21 septembre 2015, à l'âge de 99 ans

**Philippe DÉMERY,**

le 6 octobre 2015, à l'âge de 55 ans

**Bernard MATHIEU,**

le 6 octobre 2015, à l'âge de 62 ans

## Télé service État civil

La ville de Châteaubernard est désormais raccordée au service de demande en ligne d'actes d'État civil. Ce service vous permet d'obtenir gratuitement une copie ou un extrait d'acte d'État civil pour un événement survenu à Châteaubernard (naissance, mariage, décès).

Vous pouvez réaliser votre démarche:

- sur le site de la ville de Châteaubernard (onglet vie municipale - services en lignes – actes d'état civil)
- ou directement à l'aide du lien suivant :

<https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html>

Il vous suffit de préciser le document demandé et remplir le formulaire correspondant.

Vous transmettez alors en ligne votre demande au service état civil de la ville de Châteaubernard.

Le document demandé vous sera envoyé quelques jours plus tard par voie postale à votre domicile.

## Quels feux pour quel usage ?

### En voiture

Les feux de position ou "veilleuses", permettent uniquement d'être vu des autres usagers, mais pas de mieux voir. Vous devez les allumer dès que la luminosité décline légèrement, en complément des feux de croisement. Toutefois en ville, utiliser uniquement les feux de position est admis si la visibilité est suffisante, même par temps de pluie.

Les feux de croisement ou "codes", permettent à la fois d'être vu des autres usagers et de mieux voir la route à 30 mètres. Hors agglomération, ils remplacent les feux de route lorsque vous croisez d'autres véhicules, pour éviter d'éblouir leur conducteur. Ils sont obligatoires dès que l'obscurité arrive et par temps de pluie et chute de neige.

**IMPORTANT :** Seule l'obscurité le permet l'allumage automatique des feux, sur les véhicules équipés de ce dispositif. De jour, la luminosité du brouillard ou de la neige, n'agit pas sur cette fonction d'allumage automatique. Alors par temps de brouillard et chute de neige, penser à passer en mode manuel pour l'allumage des feux de croisement. De même, les leds ou feux de jours ne remplace pas les feux de croisement.

Les feux de route ou "phares" rendent visible et permettent de voir à au moins 100 mètres. La nuit, lorsque la route n'est pas éclairée, utilisez-les. Et lorsque vous croisez ou suivez d'autres véhicules, passez en feux de croisement afin de ne pas éblouir les autres conducteurs.

Les feux de brouillard avant s'utilisent en complément ou en remplacement des feux de croisement, en cas de forte pluie, de brouillard ou de chute de neige. Les feux de brouillard arrière s'utilisent en cas de brouillard ou de chute de neige, mais jamais sous la pluie car ils sont trop éblouissants.

Ce que dit le Code de la route La mauvaise utilisation des feux de brouillard est punie d'une amende forfaitaire de 135 €.

### A vélo

Correctement équipé, votre vélo doit avoir des feux avant (blanc) et arrière (rouge) en état de fonctionnement ainsi que des catadioptres avant (blanc), latéraux y compris sur les pédales (orange) et arrière (rouge).

Le cycliste aussi doit être bien vu ! Le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire pour tout cycliste qui circule hors agglomération et de nuit ou lorsque la visibilité est réduite.

Mais n'hésitez pas à le porter en permanence : vous serez mieux repéré des autres véhicules, y compris en ville.



**QUEL QUE SOIT LE TYPE DE VÉHICULE ET LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ÊTRE "BIEN VU" RESTE PRIMORDIAL**

## Prévention de la délinquance et sécurité routière

Courant février une réunion d'information se déroulera sur notre commune dans le but de sensibiliser les Castelbernardins.

Les intervenants, de la Gendarmerie de Cognac et de la Police technique et scientifique, présenteront les principales techniques d'infractions afin d'avoir un comportement individuel et collectif permettant la limitation des cambriolages et autres actes de délinquance.

**Soyons informés pour être acteur de notre sécurité.**

## 11 novembre 2015

Tout était réuni ce jour là, pour que la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 soit une belle cérémonie : le soleil, les enfants des écoles, les militaires en tenue, les musiciens, les anciens combattants, le colonel Étienne Faury commandant de la BA 709 et M. le sous-préfet Olivier Maurel, entourés d'un public venu nombreux.

Cette cérémonie militaire a été marquée par la touchante présence d'un invité, pour qui le nom de "Châteaubernard" veut dire simplement "vivre". Il s'agit de M. Freddy Robins, qui d'Australie où il vit aujourd'hui, avait fait le déplacement jusqu'à notre cité. En 1940, enfant juif recueilli et caché par

les époux Briand, Joseph et Henriette, il a pu ainsi échapper au pire. C'est bien pour cela, qu'il tenait à être présent, et ce jour-là précisément. Présent pour honorer, à la stèle qui leur est dédiée, ce geste de survie que lui ont offert Joseph et Henriette reconnus justes parmi les nations par l'Institut Yad Vashem Jérusalem en 2012.

Au détour d'une conversation, un Castelberardin s'approche et s'enthousiasme "comment vas-tu Frédéric?"

Comme si, et ce sont leurs mots, ces deux hommes-là ne s'étaient jamais quittés. Ce prénom, utilisé il y a 75 ans, n'a pas étonné ni surpris Freddy Robins embrassant son copain d'école



de l'époque.

"Et quel âge cela te fait à toi?"

"82, et toi? 80!"

"Et la santé?"

"On fait tout pour que ça dure longtemps!"

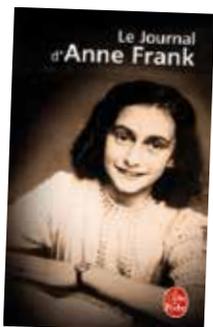
"à Châteaubernard, je suis chez moi et en pleine forme".

C'est vrai, les portes de la ville seront ouvertes à Freddy chaque fois qu'il voudra bien nous rendre visite.



## Devoir de mémoire

Afin de "ne pas oublier", chaque année, la municipalité a décidé d'offrir aux élèves de CM2 le journal d'Anne Frank. En raison de la venue de M Robbins Freddy à Châteaubernard, la distribution de l'ouvrage s'est faite par anticipation sur le programme scolaire.



Mais, comment ne pas saisir cette opportunité pour donner encore plus de sens à ce projet de sensibilisation ?

M Robbins a été reçu par chaque directeur d'école primaire pour échanger avec les élèves de CM1/CM2 sur "la vie d'un petit enfant juif pendant la seconde guerre mondiale".

Des échanges très très émouvants pour tous !

Des instants qui resteront gravés dans la mémoire de tous !



## Terre Saine l'affaire de tous



### Rappels

Retraçons rapidement l'historique de l'adhésion de la commune à la charte "Terre Saine" et ses motivations.

Elle concerne les pratiques d'entretien des espaces publics en relation avec l'emploi des pesticides. Nous devrions dire "le non emploi".

Par son adhésion en 2011, par l'établissement du plan d'entretien en 2013, la commune a ainsi décidé de :

- protéger la santé humaine
- préserver de la pollution les ressources en eau potable.
- favoriser la biodiversité, (faune, flore)
- réduire les nuisances et les coûts liés à l'usage des pesticides.

Quand les objectifs sont atteints, ils sont concrétisés par l'obtention de "papillon".

Actuellement nous déposons le dossier de demande pour le 2<sup>ème</sup> papillon.

### Le deuxième papillon

Au mois d'août dernier la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a réalisé auprès des Services Techniques une visite de validation des critères. Précisons que déjà la commune applique les préconisations sur 90 % des sites concernés alors que le critère pour le 2<sup>ème</sup> papillon est de 50 %. C'est donc un effort qui est fait par nos agents depuis 3 ans.

Tous les autres critères sont reconnus : stockage des produits, sécurité, conditions de travail des agents et leur formation, information dans le journal municipal...

En revanche il manque la tenue d'une réunion publique afin d'informer encore mieux les habitants.

**Cette réunion est prévue le  
9 février 2016 à 18h30  
Le Castel**

**La charte, c'est l'affaire de tous.** Les responsables municipaux, les agents communaux font de leur mieux pour atteindre et respecter les critères de la charte et en particulier la réduction de l'emploi des pesticides.

Cela oblige à des changements d'habitudes, de raisonnement et de comportements qu'il faut intégrer, que nous tous, les citoyens devons prendre en compte au quotidien : laisser l'herbe pousser, la contrôler, ne pas tondre systématiquement, partout, régulièrement (gestion différenciée)

**" L'herbe ce n'est pas sale "**

Pourquoi l'affaire de tous ?

En menant des actions réfléchies, individuelles dans sa propriété, son jardin, sur ses trottoirs, chaque habitant peut participer à la réussite collective du mieux vivre dans sa commune.

Des exemples : tailler sa haie, ses arbres, qui dépassent sur les trottoirs, y enlever les feuilles et débris végétaux, ne pas utiliser des désherbants dans la mesure du possible, etc...

Souvent les bas des murs anciens sont dégradés et des mauvaises herbes poussent le long dans les quelques centimètres par rapport au trottoir. Il est possible d'embellir cet endroit en y semant des graines de jachère fleurie. Cette pratique est de plus en plus utilisée.



## Jachère fleurie ou comment embellir son mur

Entre mur et trottoir de la voie publique il est possible de planter des fleurs, mais le mieux est de semer des graines de jachère qui produiront un beau fleurissement, de couleurs variées.

Ce mode de jachère est aussi un moyen de limiter la pousse des mauvaises herbes le long des murs et donc de diminuer l'entretien.

La ville, avec ses services techniques, propose aux particuliers souhaitant à titre d'essais mener cette action de fournir les graines sélectionnées, gratuitement.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie ou aux Services Techniques : 05 45 32 61 88 à partir du mois de février 2016. Le mélange de graines est composé de plusieurs espèces de fleurs résistantes, même en terrain difficile. Le semis se fait début avril.



## La lutte contre le frelon asiatique

Son nom scientifique : *Vespa Velutina Nigrithorax*

Dans le journal municipal de mars 2015 nous avons traité ce sujet, mais pour mieux lutter il est bon de rappeler quelques règles concernant le piégeage et certaines astuces. Car au grand dam des apiculteurs l'éradication du F.A. paraît très difficile voire impossible.

### Pourquoi en parler maintenant en hiver ?

**1 - La connaissance des nids :** l'hiver est la période propice à la découverte des nids, l'absence de feuilles permet une meilleure visibilité dans la cime des arbres.

Mais les nids peuvent être situés en terre ou au ras du sol.

Quand le nid est situé 10 ou 12 mètres de hauteur on considère qu'il est moins dangereux pour l'homme. Le FA attaque l'homme s'il est dérangé dans un nid ou un essaim. Par contre il reste toujours le prédateur des abeilles.

**2 - A savoir :** le dispositif départemental de lutte avec aide financière est terminé depuis le 30 septembre pour les raisons ainsi évoquées :

- les reines ont quitté le nid pour aller en hibernation
- les ouvrières vont mourir et disparaître avec le froid
- les nids ne sont jamais réutilisés, mais notons qu'ils peuvent servir à fabriquer un autre nid plus loin, d'où l'intérêt de détruire les nids.

**3 - Piégeage des fondatrices :** en septembre - octobre avant l'hivernage et à partir de mars ; au printemps une reine fait un petit nid de 5 alvéoles et y assure la ponte qui produira des ouvrières.

Un nid en activité de 50/60 cm de diamètre comprend jusqu'à 150 reines

et peut produire 30 000 ouvrières. Ces dernières ont une durée de vie de l'ordre de 2 mois. En dehors de la période estivale de piégeage et de destruction des nids, ces deux autres périodes de piégeage sont donc importantes.

Ce dernier mois de novembre particulièrement chaud, avec des lierres en fleur, a connu une activité tardive des ouvrières qui survivaient.

**4 - Destruction des nids :** Elle peut être réalisée mécaniquement en



hiver quand les frelons sont morts. Mais en dehors de la période du 1 juin au 30 septembre il n'y a pas d'aide financière. Il n'est pas indispensable de détruire les nids en hiver, ceux-ci n'étant pas réutilisés.

Par contre il est utile de signaler la



présence d'un nid, auprès de la mairie. Cela permet de répertorier les emplacements, de cartographier la répartition et de suivre l'expansion de l'insecte.

Une fiche est en effet destinée au Muséum d'histoire naturelle à Paris.

A suivre. Dans le prochain numéro de mars 2016 nous traiterons du piégeage et des astuces pour mieux réussir la lutte.

Pour tout renseignement :

G.D.S.A.

TEF 16

Logis de la Tourette

16400 LA COURONNE

Tél : 05 45 23 71 25





## L'œil du jardinier

Castelbernardines et Castelbernardins, l'automne bat son plein et peine à faire tomber les feuilles des arbres. Car cette année la saison a été douce (25°C en novembre).

Côté jardin, vous pouvez effectuer vos dernières tontes, avant le repos végétatif de vos gazons pendant l'hiver.

Pour embellir vos massifs ou jardinières, vous pouvez y planter des pensées, primevères, myosotis, giroflées, renoncules et même quelques graminées comme les



helleborus orientalis pink-lady



hellebore argustifolia

carex.

Pour préparer vos massifs de fleurs ou d'arbustes à l'hiver, vous pouvez mettre en place différents paillages. Pour les massifs de fleurs préférez un paillage assez fin et plutôt biodégradable si les plantes utilisées sont annuelles ou



Helleborus orientalis Red Lady

bisannuelles mais sur une plantation des vivaces vous pouvez mettre en place un paillage minéral comme par exemple la pouzzolane, brique pilée, ardoise. Pour les arbustes vous pouvez mettre en place un paillage biodégradable ou minéral mais plus grossier comme par exemple du BRF (Bois, Rameaux, Fragmentés) ou galet des Pyrénées.

Ces derniers seront efficaces pour protéger les racines des végétaux contre les fortes gelées durant l'hiver, mais aussi efficaces durant l'été pour garder l'humidité du sol et ralentir l'apparition des adventices.



A cette époque de l'année, Les personnes ayant dans leurs jardins des pins vérifiez que vos conifères n'aient pas de nid de chenille processionnaire du pin. Si vous en avez c'est le moment de les enlever ou de les faire enlever par un paysagiste. Si vous avez un ou plusieurs nids il faut les couper à l'aide d'un échenilloir d'un sécateur selon la hauteur. Les précautions à

prendre lors de l'intervention sont de s'équiper avec : des gants, lunette, masque. Pour éviter les risques d'urtication.

Gros plan sur les Hellébore :

Les hellébore sont des plantes qui s'adaptent très bien à nos sols et climat avec une exposition plus ou moins ensoleillée. Elles ont la particularité de fleurir durant l'hiver jusqu'au milieu du printemps et d'être quasiment persistantes tout au long de l'année. Selon les espèces leur hauteur varie entre 30 et 80 cm.



Helleborus niger (30cm maximum)



## Place de l'échassier

### Adieu au vieux marronnier

Le vieux marronnier qui était situé au milieu de la place devenait dangereux, son tronc étant pourri à 90 %. Touchés par la tempête, de nombreuses branches étaient disparues.

Il est remplacé par un Chêne du Liban.

Originaire d'Asie Mineure, son implantation en France est encore rare depuis son importation en 1855.

Au port arrondi, il peut mesurer 10 à 12 m de hauteur. Ses feuilles semi persistantes sont allongées et ressemblent à celles du châtaignier.

Ses fruits, glands, sont caractérisés par une cupule qui en recouvre les deux-tiers.

Le chêne du Liban a l'avantage de s'adapter à divers types de sols, en particulier calcaires, ce qui est bien le cas de ce petit plateau rocheux où il prendra racine.

Notons que sa rareté en fait un arbre " remarquable ".



Change is good\*  
Nouveau Hyundai Tucson

Tucson Diesel à partir de  
**265 €/mois<sup>(1)</sup>**  
ENTRETIEN COMPRIS

LLD sur 49 mois et 60 000 km<sup>(2)</sup>  
1<sup>er</sup> loyer majoré de 2 300 €



Consommations moyennes de la gamme Tucson (l/100 km) : de 4,6 à 7,5. Émissions de CO<sub>2</sub> (en g/km) : 119 à 175.  
(1) Exemple de Location Longue Durée pour le financement d'un Nouveau Hyundai Tucson 1.7 CRDi 115 Isia neuf. Apport placé en premier loyer majoré de 2 300 € TTC suivi de 48 loyers mensuels de 265 € TTC (hors assurances et prestations facultatives, entretien compris pour 31 € t2). Offre réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. **valable jusqu'au 31/12/2015** dans le réseau participant, et sous réserve d'acceptation du dossier par Hyundai France Finance, département de SEFIA - SAS au capital de 10 000 000 € - 69 av. de Flandre - 59700 Marcq-en-Baroeu/SIREN 491 411 542 RCS Lille métropole. Le contrat de prestation de services \* Révisions et Pièces d'usure \*\* est conclu auprès d'OPTEVEI SERVICES - SA au capital de 305 878 € - 35-37 rue Louis Galvani 69100 Villeurbanne - SIREN 333 375 426 RCS Lyons **Modèle accessible** : 1 Nouveau Hyundai Tucson 2.0 CRDi 156 Executive avec édition #1 Pack et Peinture métallique - financement en LLD avec le même kilométrage, un 1<sup>er</sup> loyer majoré de 2 300 €, suivi de 48 loyers mensuels de 454 € (entretien compris pour 36 €/mois). \*Changer est un état d'esprit.



Résidence Retraite  
**LES JARDINS DE LOUISE**  
La possibilité d'être chez soi, en toute sécurité, seul ou en couple  
Personnel présent 24h/24  
Renseignements et visites 7j/7

12 rue Louise Michel - CHATEAUBERNARD  
Face complexe des Vauzelles - 05 45 32 77 00

# CALENDRIER COLLECTE DES DÉCHETS 2016 DE CHÂTEAUBERNARD

IL TIENT COMPTE DES JOURS FÉRIÉS

JANV. 16	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
V 1 FÉRIÉ	L 1  05	M 1	V 1 	D 1	M 1	V 1 
S 2 	M 2	M 2	S 2 	L 2  18	J 2 	S 2
D 3	M 3	J 3 	D 3	M 3	V 3 	D 3
L 4  01	J 4 	V 4 	L 4  14	M 4	S 4	L 4  27
M 5	V 5 	S 5	M 5	J 5 FÉRIÉ	D 5	M 5
M 6	S 6	D 6	M 6	V 6 	L 6  23	M 6
J 7 	D 7	L 7  10	J 7 	S 7 	M 7	J 7 
V 8 	L 8  06	M 8	V 8 	D 8	M 8	V 8 
S 9	M 9	M 9	S 9	L 9  19	J 9 	S 9
D 10	M 10	J 10 	D 10	M 10	V 10 	D 10
L 11  02	J 11 	V 11 	L 11  15	M 11	S 11	L 11  28
M 12	V 12 	S 12	M 12	J 12 	D 12	M 12
M 13	S 13	D 13	M 13	V 13 	L 13  24	M 13
J 14 	D 14	L 14  11	J 14 	S 14	M 14	J 14 FÉRIÉ
V 15 	L 15  07	M 15	V 15 	D 15	M 15	V 15 
S 16	M 16	M 16	S 16	L 16 FÉRIÉ 20	J 16 	S 16 
D 17	M 17	J 17 	D 17	M 17 	V 17 	D 17
L 18  03	J 18 	V 18 	L 18  16	M 18	S 18	L 18  29
M 19	V 19 	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
M 20	S 20	D 20	M 20	V 20 	L 20  25	M 20
J 21 	D 21	L 21  12	J 21 	S 21 	M 21	J 21 
V 22 	L 22  08	M 22	V 22 	D 22	M 22	V 22 
S 23	M 23	M 23	S 23	L 23  21	J 23 	S 23
D 24	M 24	J 24 	D 24	M 24	V 24 	D 24
L 25  04	J 25 	V 25 	L 25  17	M 25	S 25	L 25  30
M 26	V 26 	S 26	M 26	J 26 	D 26	M 26
M 27	S 27	D 27	M 27	V 27 	L 27  26	M 27
J 28 	D 28	L 28 FÉRIÉ 13	J 28 	S 28	M 28	J 28 
V 29 	L 29  09	M 29 	V 29 	D 29	M 29	V 29 
S 30		M 30	S 30	L 30  22	J 30 	S 30
D 31		J 31		M 31		D 31

**Préparez-vous dès maintenant au changement de 2016**  
Nous devons avoir des bacs conformes aux conditions de collecte

**La commune équipera chaque foyer début 2016**

Une information détaillée vous sera distribuée dans vos boîtes aux lettres fin janvier.

